Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260702-53_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 2 JUILLET à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents :..... 12
votants :..... 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD – B. LECUE – C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON – JM. PINARD – JL. BOSSE - N. JOLIVEL - C. ALLAIN – J. HODY
REPRESENTÉS : A. MEHAT pouvoir à B. LECUE – V. MAIRESSE pouvoir à C. ALLAIN – O. HERSENT pouvoir à I. MOISON
EXCUSES :

N. JOLIVEL a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 26/06/2026

DÉLIBÉRATION N° 53-2026 : DIA AU 204 RUE DU SOUVENIR

Point rajouté à l'unanimité en début de séance

Monsieur le maire fait part d'une DIA reçue dont le prix de vente du bien est supérieur à 300 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Renonce** à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 26 juin 2026 présentée par Maître LUCAS Marie (Nota Bene - Bain de Bretagne, sur les parcelles cadastrées ZR 115 et ZR 121 situées au 204 Rue du Souvenir.

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD